

Conseil Municipal
Réunion du 19 février 2026 à 20H30

L'an deux mil vingt et six, le 19 février à 20 H 30, le Conseil Municipal légalement convoqué le 12 février 2026, s'est réuni en session ordinaire, à la Salle des fêtes, sous la présidence de **M. GIGAN Jean-Marie, Maire**.

Etaient présents : **MM. OUDART Christine, GODIER Gilles, BEZIER Marie-Christine, Adjoint, CHRÉTIEN Christine, PUEL Laurent, GEORGET Céline, HAY Jean-François, GUILLET Massilia**, formant la majorité des membres en exercice.

Absents : **BENOIST Cédric, HUARD Elvis,**

Secrétaire : **Massilia GUILLET**

Ordre du jour

1. Approbation du Procès-Verbal du 22 janvier 2026
2. Protection sociale complémentaire – mandat au CDG53
3. Subventions communales 2026
4. Budget fonctionnement dépenses - recettes
5. Questions et informations diverses

1. Approbation du Procès-Verbal du 22 janvier 2026

Monsieur le Maire lit le procès-verbal de la réunion du 22 janvier 2026 qui leur a été transmis et s'ils ont des observations à formuler.

Aucune observation, à l'unanimité le Conseil municipal approuve le procès-verbal du 22 Janvier 2026.

2. Protection sociale complémentaire – mandat au CDG53

Monsieur le Maire informe qu'il a saisi le CST pour avis pour ensuite donner mandat au CDG53 pour un contrat groupe protection sociale complémentaire.

3. Subventions communales 2026

Question reportée à la prochaine réunion.

4. Préparation du budget communal 2026

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal sa proposition du budget principal tant en dépenses qu'en recettes et ouvre la discussion.

Le budget sera définitivement adopté lors d'une prochaine réunion.

Le Maire clôt la séance à 22H52

Le secrétaire de séance
Massilia GUILLET



Le Maire
Jean-Marie GIGAN

